

L'ensemble des habitants de Pailhac signataire de ce courrier soit

COPIE

Pailhac, le 31 Janvier 2007

A l'attention de Monsieur le Maire et de Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux.

Nous venons, par la présente, vous informer de l'inquiétude que nous inspire le devenir de notre village.

En effet, depuis quelques mois nous remarquons des faits étranges que nous avons énumérés ci-dessous. Nous souhaitons que soit organisée une réunion de l'ensemble des habitants de Pailhac afin que vous Monsieur le Maire, et vous conseillers municipaux, vous nous expliquiez les tenants et les aboutissants de tous ces faits :

- (-Dispersion du patrimoine de Mme Duchan Valentine sans publication sur la commune.
- Le non-respect de la législation dans la gestion de la commune (Pas de publication des dates des conseils municipaux ni d'aucunes décisions, achats étranges de biens au nom de la commune ...)
- \ -La dégradation de la qualité de l'eau.
- \ -La dégradation de notre chapelle, malgré une subvention destinée à sa restauration.
- La dégradation de l'état des rues et dont la place du village joue le rôle de réceptacle.
- (-Des poubelles bien trop souvent pleines (donc en nombre insuffisant par rapport à la population actuelle), bien trop souvent sale et en proie aux animaux.

Et dans le même registre et à travers des bruits que porte le vent dans notre commune et le plus souvent, venant de l'extérieur, nous apprenons :

- Le projet de construction de deux routes pour desservir de nouvelles maisons ? Malgré que les infrastructures de la commune restent identiques (cimetière, poubelles, rues, tout à l'égout....)

-Le projet de construction d'un local à poubelle en bas du village ou plutôt en dehors du village ?

-L'achat d'une grange pour faire un local pour les jeunes, en dehors du village à plusieurs kilomètres, dans une friche sans chemins ?

Durant cette prochaine réunion, où tous les villageois pourront vous poser les questions qui leur tiennent à cœur, nous entendrons aussi de votre part la réponse à nos questions sans que l'on soit dans l'obligation de recourir aux compétences de la Préfecture, du Conseil Général des Hautes-Pyrénées, du Tribunal Administratif et de Monsieur le Procureur de la République.

En espérant que notre courrier aura retenu votre attention, nous vous prions de bien vouloir recevoir nos sincères et cordiales salutations.

Amélie Darnesse
Denis Beaufort
Yann
Victoria
Eric
Eric Libert
ESCUDE' Clément
Lottana
C. Suzanne
ESQUERRE Fabien
V. LENOIRE
Michele STANEKOVIC
Marcel Darnesse
Barbara Aubert
Raymond Kudovic
Conseiller municipal TOURON Aurore
Celine LAJREZ
DURAND Aurore
cedric blieron